



## FORMATION SYNDICALE LA TÂCHE

— FGJ

— EDA

— FP

Enseignantes et enseignants de tous les secteurs, cette formation s'adresse à vous afin que vous puissiez mieux comprendre les différents pans de la tâche. Il est essentiel de comprendre tous les aspects de notre horaire pour éviter les pièges et nous assurer que tout est conforme à la convention. Mieux vaut bien s'informer !

Ces sessions adaptées pour chacun des secteurs se tiendront **le lundi 16 septembre 2024 de 17 h 30 à 19 h 30** en vidéoconférence, avec libération syndicale pour les secteurs EDA et FP.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 11 septembre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).

Pour de plus amples renseignements, contacter Melissa Hernandez par courriel :

[formation@alliancesprofs.qc.ca](mailto:formation@alliancesprofs.qc.ca).



● **Patrick Trotter, vice-président**

## UNE ANNÉE OLYMPIQUE

Après l'année dernière, où nous avons couru des marathons, avons passé le relais, fait des sauts en longueur et en hauteur, lancé des perches, nagé dans des eaux parfois troubles, plongé et rebondi tels des athlètes, nous méritons tous la médaille de la mobilisation et de la solidarité !

Cette année, qui s'annonce un peu plus tranquille, nous devons tout de même rester à l'entraînement et demeurer unis. Comme les olympiennes et les olympiens, nous ne pouvons abandonner l'entraînement. La cadence sera plus légère, mais nous devons garder l'esprit qui nous a guidés tout au long de l'année dernière.

Cela commence bien sûr par composer une équipe syndicale solide. Comme on vous l'a déjà indiqué, au cours des prochains jours, vous aurez à choisir les collègues qui vous représenteront aux différents comités syndicaux dans les établissements. Je vous invite à ce sujet à lire le document *Savoirs essentiels — L'équipe syndicale*, qui vous guidera dans les façons de faire et pourrait vous donner envie de vous impliquer dans cette équipe essentielle dans un établissement.

### TOUTES ET TOUS AU LIVART, LE 6 SEPTEMBRE

Pour lancer l'année, vous êtes toutes et tous conviés à une soirée qui se tiendra **le vendredi 6 septembre prochain** au Livart. C'est une belle occasion de renouer avec les collègues rencontrés l'année dernière, soit lors des regroupements de quartiers ou lors de grandes manifestations, de rencontrer non seulement les nouvelles personnes élues au sein du Conseil d'administration, mais aussi des collègues d'autres écoles, de discuter autour d'un verre de la vie syndicale, de vos vacances et de vos projets. Profitez-en pour amener une enseignante ou un enseignant de votre établissement qui n'y connaît pas grand-chose en matière syndicale, pour lui montrer l'esprit de collégialité qui nous unit ! Qui sait, peut-être voudront-ils intégrer la vie syndicale !

### MISE EN PLACE

De notre côté, après nous être battus très fort pour améliorer la composition de la classe et obtenir de l'aide, nous travaillerons avec le centre de services scolaire, pour bien établir les nouveaux mécanismes à mettre en place.

Nous avons terminé la mobilisation en lien avec notre *Entente nationale*, mais nous allons continuer à nous battre pour des dossiers qui nous tiennent à cœur, soit l'école à trois vitesses, la chaleur dans les édifices scolaires et la violence dans les établissements. Ces enjeux ont des impacts directs sur vos conditions de travail et sur les conditions d'apprentissage de nos élèves.

# — 01 BISS<sup>e</sup>

### CONGRÈS DE LA FAE ET COMITÉS

L'année 2024-2025 se terminera par le Congrès de la Fédération autonome de l'enseignement, où se tiennent notamment les élections du Comité exécutif de l'organisation, mais où se prennent aussi de grandes décisions et des positions sur différents enjeux liés aux secteurs d'enseignement et à l'éducation, sur des questions sociopolitiques et sur les statuts et règlements de la FAE. Les thèmes suivants ont par exemple été abordés lors de congrès précédents : la langue française, le féminisme, les stagiaires, la formation professionnelle, etc. Nous lancerons, au cours des prochains jours, l'appel de candidatures pour la composition de la délégation de l'Alliance. Si ce genre de sujets vous passionnent, je vous invite à y prendre part. C'est le temps de vous impliquer dans d'importantes décisions de votre fédération. C'est aussi une belle porte d'entrée pour apprendre à connaître la structure et les modes de fonctionnement de l'Alliance et de la FAE.

L'Alliance procédera également à l'appel de candidatures pour une nouvelle composition de tous les comités statutaires, comme elle doit le faire après chaque élection du Conseil d'administration, et le choix annuel des membres qui composeront les comités syndicaux. Surveillez la sortie des cahiers.

J'espère que votre intérêt pour votre syndicat se concrétisera par une grande participation. N'hésitez surtout pas à communiquer avec le



membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement. Je vous souhaite une belle année syndicale !

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**



# PRÉPARATION À LA RETRAITE

Nous vous rappelons que la programmation des séminaires de la retraite organisés par l'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE) pour 2024-2025 est connue depuis juin dernier. Les membres des neuf syndicats affiliés à la FAE qui souhaitent prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2026 ou qui sont actuellement dans le programme de retraite progressive sont admissibles pour participer à ces séances d'information. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible au [aprfae.com](http://aprfae.com) avant le 4 octobre 2024.

Pour l'année scolaire 2024-2025, les séminaires de préparation à la retraite de l'APRFAE se dérouleront entre le 16 novembre 2024 et le 12 février 2025. Ces séminaires sont présentés sous la forme d'un **forfait comprenant 3 webinaires obligatoires**. Les plateformes Zoom ou Teams seront utilisées et le nombre de places est limité à 40 participants (les personnes conjointes sont invitées à se joindre à la séance sur le même appareil que le membre inscrit). Vous devez **obligatoirement** participer aux 3 séances du tronc commun (*Régimes de retraite, Finances à la retraite et Assurances à la retraite*), il ne sera pas possible de s'inscrire à seulement un ou deux volets.

Les volets *Finances et Assurances à la retraite* seront traités au cours de séances d'une durée de 90 minutes, alors que le volet *Régimes de retraite (RREGOP /RRQ)* sera vu lors d'une séance de 3 h 30. Pour ce volet, il est recommandé d'avoir en main son état de participation du RREGOP. Vous pouvez remplir le formulaire 008 *Demande d'état de participation (Retraite Québec)* pour obtenir un exemplaire plus récent.

**Les séances virtuelles se tiendront de la façon suivante selon les dates choisies :**

- **Le samedi de 8 h 30 à midi :** *Les régimes de retraite (RREGOP et RRQ)* – présentation sur la plateforme Teams.
- **Le lundi de 18 h à 19 h 30 :** *Les finances à la retraite* – présentation sur plateforme Zoom.
- **Le mercredi de 18 h à 19 h 30 :** *Les assurances (maladie et vie) à la retraite* – présentation sur la plateforme Zoom.

Le **nombre de participants étant limité**, nous vous invitons à vous inscrire **le plus rapidement possible**. L'APRFAE exige que les inscriptions soient autorisées par chaque syndicat affilié avant d'être officielles. L'Alliance est fière

d'encourager la participation des membres au programme de préparation à la retraite offert par l'APRFAE en diminuant la contribution du membre de 85 \$ à 20 \$.

Pour s'assurer une place, les participants devront acquitter la facture de 20 \$ dès qu'ils recevront la confirmation par l'Alliance vers la mi-octobre 2024.

**IMPORTANT :** il n'y aura **pas d'autres périodes d'inscription**.

## POLITIQUE D'ANNULATION DE L'APRFAE

À la suite de l'approbation finale de la liste par les affiliés, il ne sera plus possible d'annuler une inscription. Les personnes qui omettront d'assister à une séance ne pourront pas y assister en différé puisqu'aucun enregistrement ne sera conservé.

Les personnes admises recevront par courriel une invitation pour chacun des volets et la documentation prévue pour chacun d'eux 24 heures avant le début de chaque séance d'information.

● **Éric Girard, vice-président**  
**Isabelle Staniulis, conseillère**



## INFORMATIONS CONCERNANT VOS ÉLÈVES À RISQUE ET HDAA : UNE OBLIGATION DE LA DIRECTION



**Au plus tard le 15 septembre**, la direction de votre école a l'obligation de vous transmettre tous les renseignements concernant vos élèves à risque et HDAA, et ce, en vertu de la clause 8-9.01 B) de l'*Entente nationale*. Ces renseignements comprennent notamment la liste des élèves reconnus par un code de difficulté ou de handicap. Vous devez également être informés du nom des élèves qui ont un dossier d'aide particu-

lière (DAP). Vous pourrez alors avoir accès à ce dossier et ainsi prendre connaissance par exemple des plans d'intervention qui ont été élaborés ou des évaluations diagnostiques effectuées. Cette obligation s'applique également dans les 15 jours ouvrables suivant l'intégration d'un élève en classe ordinaire ou l'arrivée d'un élève en classe spécialisée.

Par ailleurs, n'oubliez pas de consulter vos collègues afin de vérifier si les élèves qui avaient un code de difficulté ou de handicap au 30 juin dernier sont encore reconnus sur vos listes cette année.



● **Sébastien Bergeron, conseiller**



## LANCEMENT — ORGANISER, MOBILISER, GAGNER

*Organiser, mobiliser, gagner* est une adaptation québécoise de la célèbre formation *Secrets of a Successful Organizer*, elle-même le fruit de 40 années d'expérience sur le terrain de l'organisation américaine Labor Notes. S'inscrivant dans la mouvance du « syndicalisme de transformation sociale », ce guide s'adresse à la fois aux gens qui commencent leur implication dans le monde syndical et aux personnes militantes d'expérience à la recherche de pratiques inspirantes.

Ce livre est tout à fait à propos pour le syndicalisme enseignant montréalais. Que l'on souhaite dénoncer un patron toxique, améliorer ses conditions de travail, convaincre ses collègues de se syndiquer, repeupler ses assemblées générales, aider son syndicat ou même, avec un peu d'imagination, mobiliser les membres de sa communauté, ce guide de renouveau syndical est l'outil idéal pour atteindre ses objectifs. Il propose une démarche, étape par étape, pour planifier des actions collectives qui fonctionnent.

Devant les défis que posent l'économie mondialisée et les mutations du monde du travail, ce livre nous rappelle tout le pouvoir de l'action collective et nous outille pour transformer ensemble nos milieux de travail et nos communautés.

Le lancement se tiendra **le mardi 27 août dès 17 h 30** au bar le Ysst, au 901 rue Saint-Zotique. C'est un rendez-vous que vous ne souhaitez pas manquer.

● **Marie Contant, vice-présidente**  
**Alexis Richard, conseiller**



Source : <https://www.facebook.com/events/s/lancement-organiser-mobiliser-/492964507003457/>

## FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

En vue de la prochaine année scolaire, l'Alliance vous encourage à vous doter d'une équipe syndicale forte. Il est important que chaque école soit représentée par une ou des personnes déléguées pour ainsi assurer un réseau de communication efficace. Il est également essentiel d'élire les membres au sein de tous les comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CE, CLP et CEEREHDAA).

Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui, à l'élection de vos représentants. Il est aussi primordial d'adopter votre politique locale de consultation (voir le document *Savoirs essentiels — la Politique locale de consultation*) afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CE, du CLP et du CEEREHDAA. Bien entendu, tout le personnel de l'Alliance sera disponible pour former et accompagner tout au long de l'année les collègues qui s'impliqueront, pour la première fois ou non, dans ces rôles essentiels à la protection de notre autonomie professionnelle.

Une fois l'élection faite, les formulaires de nomination doivent impérativement être remplis directement [sur le site de l'Alliance](#). **Il est primordial de remplir rapidement ces formulaires, car ils nous permettent notamment d'envoyer aux membres de l'équipe syndicale les informations importantes à leur travail, et ce, tout au long de l'année.**

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez le document *Savoirs essentiels — L'équipe syndicale*. N'hésitez surtout pas à [contacter le membre du Conseil d'administration responsable de l'animation syndicale de votre établissement](#). Elle ou il pourra aller vous rencontrer, vous accompagner pour procéder à l'élection de votre équipe syndicale et à la composition des comités. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir le [formulaire de demande de visite d'établissement](#). Nous sommes là pour vous !



● **Marie Contant, vice-présidente**  
**Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**

## VENEZ SOULIGNER LA RENTRÉE AVEC NOUS !

Nous vous convions **le vendredi 6 septembre 2024 dès 16 h**, au Livart (3980, rue Saint-Denis), à quelques pas de la station de métro Sherbrooke.

Ce sera l'occasion de se retrouver entre collègues pour lancer la prochaine année syndicale. L'activité est gratuite et s'adresse à tous les membres de l'Alliance ! Bouchées, boissons et musique seront au rendez-vous dans la cour intérieure et la galerie d'art contemporain. Nous vous encourageons à être accompagnés de membres de votre établissement, pour qu'ils aient un premier contact avec leur syndicat, dans une ambiance festive !

Vous êtes priés de vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#). Une fois le formulaire envoyé, un message de confirmation s'affichera à l'écran. **Un courriel confirmant votre inscription vous sera envoyé dans la semaine précédant l'événement.** Si vous avez des questions, merci de contacter Anne Vialle ([anne.vialle@alliancedesprofs.qc.ca](mailto:anne.vialle@alliancedesprofs.qc.ca)).

Ne manquez pas l'événement, au plaisir de s'y voir !



● **Marie Contant, vice-présidente**  
**Éric Girard, vice-président**

**LANCEMENT**  
**DE**  
**L'ANNÉE SYNDICALE**

au **LIVART**  
vendredi 6 septembre, dès 16 h



LES POINTS EN GRAS DOIVENT ÊTRE MIS À L'ORDRE DU JOUR EN ASSEMBLÉE SYNDICALE.

## CHAQUE MOIS **OU** CHAQUE RENCONTRE

### CPEPE

- Déterminer le **contenu des journées pédagogiques** (voir les savoirs essentiels propres à chaque secteur pour les détails de détermination du contenu).
- Se prononcer sur la **ventilation des budgets alloués à la vie pédagogique et à l'enseignement** (point de consultation).
- Certains sujets peuvent revenir périodiquement si des modifications ou des ajustements doivent être apportés au plan initial. Les ajustements aux **normes et modalités d'évaluation** et les **rencontres entre parents et profs** sont parmi ces sujets.
- Certains sujets peuvent revenir occasionnellement, selon les besoins. Ainsi en est-il des **modalités d'application des nouvelles méthodes pédagogiques** et de **l'utilisation de l'ordinateur dans la tâche d'enseignement**.

### CLP

- S'assurer que toutes les demandes de perfectionnement sont achevées au CLP.
- Recevoir et étudier les demandes de perfectionnement.
- Répondre aux enseignantes et enseignants ayant formulé une demande de perfectionnement.

### ÉQUIPE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

- **Prendre connaissance de l'ordre du jour de l'APD du mois et visionner la vidéo préparatoire. Consulter les collègues au besoin.**
- **Transmettre aux collègues les informations obtenues lors des dernières APD.**
- Animer, structurer et organiser la vie syndicale de l'établissement.
- Organiser et convoquer les assemblées syndicales d'établissement et faire la gestion des débats pour la prise de décisions en assemblée.
- Communiquer de manière générale l'information syndicale.
- Maintenir des liens étroits avec les comités conventionnés (CPEPE, CLP, CE, CEEREHDAA) pour former une équipe syndicale solide.
- Aller vers les enseignantes et enseignants en début de carrière et à statut précaire, afin de prendre contact et présenter le rôle des membres de l'équipe des personnes déléguées.

## AOÛT et SEPTEMBRE

### CPEPE

- **Élire les représentantes et représentants du comité.**
- Établir les procédures de fonctionnement du comité, incluant le calendrier des rencontres.
- Établir **l'organisation des rencontres entre parents et profs** (démarche consensuelle, FGJ seulement).
- Élaborer **le système de surveillance** (démarche consensuelle) ainsi que les modalités de libération de surveillances au primaire en vertu de l'annexe LIV.
- Se prononcer sur **la procédure à suivre lors d'absences du travail** (point de consultation).
- Établir **le système de remplacement d'urgence** (démarche consensuelle, FGJ seulement).
- Nommer les représentantes et les représentants au Comité-école EREHDAA (FGJ seulement).
- Informer la direction **des modalités de participation aux objets de la LIP** telles que votées dans la politique locale de consultation.
- Se positionner sur **l'utilisation des TIC dans la tâche d'enseignement** (point de consultation).
- Déterminer **les modalités de l'opération Portes ouvertes** (démarche consensuelle).
- Déterminer, si ce n'est déjà fait, **le temps reconnu à la tâche pour les activités professionnelles autres que les cours et leçons.**
- Recevoir les modalités et objets des rencontres professionnelles de la part de la direction.

### EHDAA

- **Élire des représentantes et représentants du comité (FGJ seulement).**
- Établir les procédures de fonctionnement du comité, incluant le calendrier des rencontres.
- Assister au dépôt et à la présentation par la direction de la liste précise des services offerts à l'école avec, pour chacun des services :
  - description des mandats ;
  - nombre de postes et de jours de présence à l'école.
- **Informez les enseignants des mandats du comité.**
- **Présenter la liste des services de l'école remise par la direction.**
- **Présenter le formulaire d'accès aux services à l'ensemble des enseignants** (formulaire disponible sur le site Web de l'Alliance et sur Adagio).
- Assister au dépôt et à la présentation par la direction du portrait ventilé des élèves à risque et HDAA.
- Déposer aux enseignants le portrait ventilé des élèves à risque et HDAA.
- Au besoin, réviser les recommandations sur l'organisation des services formulées en fin d'année. (Avoir en main les recommandations de l'année précédente. Tenir compte du portrait réel des élèves à risque et HDAA au 30 septembre.)
- Remettre à la direction **des recommandations révisées et adoptées en Assemblée syndicale des enseignantes et des enseignants de l'établissement** sur l'organisation des services, le cas échéant.



LES POINTS EN GRAS DOIVENT ÊTRE MIS À L'ORDRE DU JOUR EN ASSEMBLÉE SYNDICALE.

## AOÛT et SEPTEMBRE

### CLP

- **Élire les représentantes et représentants du comité.**
- Recevoir et étudier les demandes de perfectionnement.
- Faire la collecte des besoins en matière de perfectionnement auprès des enseignantes et enseignants de l'établissement.
- Analyser les résultats de la collecte de besoins.
- Établir les priorités du milieu en matière de perfectionnement à partir des résultats de la collecte de besoins

### CÉ

- Vérifier la volonté des autres membres de personnel de soutien et professionnel d'élire des représentantes ou représentants.
- **Élire les représentantes et représentants (avant le 30 septembre, à la FGJ), y compris pour occuper les postes laissés vacants par les autres membres de personnel.**
- Élire des substituts (avant le 30 septembre, à la FGJ) en nombre suffisant pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance ou en cas de démission.

### ÉQUIPE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

- **Élire les représentantes et représentants.**
- **Répartir les différentes tâches dans l'équipe (voir le document des savoirs essentiels sur l'équipe syndicale).**
- **Rédiger ou mettre à jour la politique locale de consultation et la faire adopter.**
- **Présenter le calendrier des formations syndicales de l'Alliance.**
- Bâtir ou mettre à jour la liste de courriels personnels pour les envois syndicaux, notamment en y ajoutant les membres à statut précaire.
- Organiser une première rencontre de coordination réunissant tous les membres de comités conventionnés.
- Recevoir les tâches (horaires) avant le 15 octobre. Une copie des tâches doit être affichée au babillard de l'établissement.
- Transmettre les tâches (horaires) de tous les profs de l'établissement à l'Alliance.

